



## ***DES ENFANTS TUÉS AU COURS DE L'AN 2024***

### **Un nouveau-né tué en commune Rango, province Kayanza**

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 6 avril 2024 indique qu'en date du 31 mars 2024, vers 16 heures, sur la colline Nyabibuye, commune Rango, province Kayanza, un nouveau-né a été tué par sa mère Espérance Ndayisenga, âgée de 32 ans, cultivatrice et mère de deux enfants. Selon des sources sur place, elle a accouché seule puis elle a jeté son enfant dans la toilette. Selon les mêmes sources, le soir, l'entourage a constaté qu'elle n'était plus enceinte puis et a alerté l'administration. En date du 1 avril 2024, des policiers du poste de police de la commune Rango a amené Espérance au cachot de la commune. En date du 2 avril 2024, l'administrateur et l'OPJ ont sécurisé l'activité de retirer le corps du nouveau-né de la latrine. Le cadavre a été enterré au cimetière de la paroisse Gasenyi à 12 heures.

### **Un nouveau-né tué en commune Kibago, province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 avril 2024 indique qu'en date du 12 avril 2024, sur la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba, Belyse Ndiwokubwayo, en complicité avec son travailleur domestique, Eliezer Nsabayumva qui l'avait engrossée, ont égorgé leur bébé qui venait de naître.

Selon des sources sur place, l'époux de Belyse est ex-FAB détenu à la prison centrale de Mpimba. Les présumés auteurs sont au cachot du parquet de Makamba, depuis le 16 avril 2024.

### **Un nouveau-né tué en commune Gisozi, province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 avril 2024 indique qu'en date du 6 avril 2024, sur la colline Kiyange, commune Gisozi, province Mwaro, Goreth Hafashimana, âgée de 23ans, cultivatrice, a mis au monde un bébé puis l'a jeté dans une latrine de chez elle. Selon des sources sur place, elle a profité de l'absence de ses parents à la maison pour commettre ce crime. Selon les mêmes sources, la police de la commune Gisozi l'a arrêtée et l'a amenée au cachot du commissariat provincial de police de Mwaro.

### **Un nouveau-né tué en commune et province Bururi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 mai 2024 indique qu'en date du 4 mai 2024, sur la colline Mudahandwa, commune et province Bururi, Annick Bukeyeneza, âgée de 23 ans, a tué et enterré son nouveau-né non loin de son domicile en date du 4 mai 2024 juste après l'accouchement. Selon un membre de sa famille, les restes de la victime ont été découverts après que les chiens l'avaient déjà déchiquetée et mangée. La présumée auteure a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat provincial de la police à Bururi en date du 11 mai 2024 pour des raisons d'enquêtes.

### **Un corps sans vie d'un nouveau-né en commune Gishubi, province Gitega**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 mai 2024 indique qu'en date du 28 avril 2024, vers 7 heures, sur la colline Remera, commune Gishubi, province Gitega, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé dans une petite brousse se trouvant au bord de la route.

Selon des sources sur place, aucun auteur n'a encore été identifié. L'enterrement a eu lieu dans l'après-midi du 5 avril 2024 sur ordre de Nduwayezu Marie Chantal, administrateur de la commune Gishubi.

### **Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune et province Kayanza**

En date du 20 mai 2024, vers 8 heures, sur la colline Canzara, commune et province Kayanza, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé dans la rivière Kayave étant emballé dans un sac. Les gens qui venaient ramasser du sable ont trouvé ce corps entrain de flotter sur l'eau. Ces derniers ont alerté l'administration locale. Le chef de colline, Adélin Minani a informé Godefroid Niyonizigiye, administrateur de la commune Kayanza et celui-ci s'est dépêché au lieu et a donné l'ordre à la population d'enterrer cet enfant.

### **Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural**

En date du 18 juin 2024, vers 18 heures, tout près de la rivière Nyabiraba, colline et commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé. Selon des sources oculaires, ce corps était couché tout près de la rivière et était sans vêtements. Le cadavre a été enterré par des agents de la croix rouge au cimetière de Nyabiraba sur ordre de l'administrateur de Nyabiraba, Michel Mpitabakana.

### **Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Rutegama, province Muramvya**

En date du 11 juin 2020, vers 8 heures, sur la colline Gashingwa, commune Rutegama, province Muramvya, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé par des passants qui se rendaient aux champs. Selon des sources sur place, le corps était emballé dans un petit sac qui avait servi d'emballage de ciment BUCECO et avait été déposé dans un petit buisson à côté du chemin. Ces passants ont été alertés par une odeur nauséabonde. Selon les mêmes sources, le corps présentait des blessures au niveau des oreilles. Anicet Nindorera, chef de colline a décidé qu'on l'enterre

immédiatement au cimetière de Gashingwa. Les enquêtes menées par les responsables collinaires pour trouver la mère de l'enfant n'ont pas abouti.

### **Un nouveau-né tué en commune Kabezi, province Bujumbura rural**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2024 indique qu'en date du 18 janvier 2024, vers 16 heures, sur la colline Ramba, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Divine Kwizera, âgée de 28 ans, membre du parti CNDD-FDD, mère célibataire de trois enfants issus des parents différents a tué son quatrième enfant qu'elle venait de mettre au monde. Selon des sources sur place, cette femme avait eu l'occasion d'aller dans les pays de Golf à l'Oman mais elle n'a pas eu la chance d'y rester car on l'a testée et on a constaté qu'elle est enceinte. De retour dans le pays, elle a par après planifié comment elle peut retourner très tôt dans ce pays. Selon les mêmes sources, en date du 14 janvier 2024, a mis au monde une fille qu'elle a appelé Laure Brunella Akimana avec comme son père Félicien Ndiribona. Après quatre jours, en date du 18 janvier 2024, Divine a pris un sac à main et s'est dirigée vers Gakungwe, à la rivière Mugere et a mis l'enfant dans ce sac puis l'a jeté dans l'eau. Quand elle est retournée à la maison, les voisins ont constaté qu'elle n'a pas de nouveau-né. Ils l'ont amenée au commissariat communal de police à Kabezi pour l'enquête et elle a avoué tout ce qu'elle a fait. Divine a été détenue au cachot communal du poste de police de Kabezi.

### **Un nouveau-né tué en commune Matana, province Bururi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2024 indique qu'en date du 16 janvier 2024, sur la colline Ntega, commune Matana, province Bururi, Cynthia Irakoze, veuve, a tué son bébé qu'elle venait de mettre au monde. Selon des sources sur place, les voisins l'ont remarqué que sa grossesse qui était très visible n'y est plus puis l'ont demandé où elle a mis l'enfant et a dit qu'elle a avorté. Selon les mêmes sources, après l'avoir demandé où est le cadavre, la présumée auteure a refusé de répondre. Les voisins ont alerté la police de la commune Matana qui l'a arrêtée et gardée au cachot du poste de police de la commune Matana pour des raisons d'enquêtes.

### **Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Butaganzwa, province Kayanza**

En date du 22 janvier 2024, vers 14 heures, sur la colline Kigarama, commune Butaganzwa, province Kayanza, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé dans la rivière Kanabukoro séparant la colline Kigarama, de la commune Butaganzwa et la colline Mikamba, de la commune Matongo. Selon des sources sur place, ce corps sans n'avait pas des blessures et a été vu par les cultivateurs. Selon les mêmes sources, ces cultivateurs ont alerté Léonidas Niyimbona, chef de colline Kigarama et celui a eu l'ordre de Janvier Kanyana, administrateur de Butaganzwa d'enterrer ce cadavre au cimetière de Kigarama.

### **Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Rusaka, Province Mwaro**

En date du 20 février 2024, sur la colline Mahonda, commune Rusaka, province Mwaro, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé dans une fosse d'une latrine. Selon des sources sur place, les passants ont été alertés par des cris d'un bébé se trouvant à l'intérieur de la fosse de la latrine.

Selon les mêmes sources, la population a essayé de sauver ce bébé mais en vain. Sa mère a été identifiée, elle s'appelle Émelyne Nimfasha âgée de 22 ans, cultivatrice et habite sur la même colline de Mahonda. Elle a été arrêtée par la police du commissariat communal de Rusaka où elle se trouve encore jusqu'aujourd'hui. Le corps sans vie du bébé a été enterré par les membres de la famille du présumé auteur du crime accompagné par leurs voisins.

### **Un nouveau-né tué en commune Gitaramuka, province Karuzi**

En date du 27 février 2024, vers 18 heures, sur la colline Bikinga, zone Ntunda, commune Gitaramuka, province Karuzi, Euzébie Izivyose, membre du CNDD-FDD, âgée de 20 ans, a avorté volontairement une grossesse de 8 mois et a jeté le bébé dans une toilette d'un bistrot de cette colline. La présumée auteure a été arrêtée en date du 28 février 2024 par des Imbonerakure de cette colline puis conduit au cachot de la commune Gitaramuka. En date du 29 février 2024, elle a été conduite à l'hôpital Buhiga pour l'expertise médicale qui a été positif. La fille mère a accepté les faits et a précisé qu'elle ne connaît pas l'auteur de sa grossesse parce qu'elle a été fécondée en Tanzanie où elle était partie pour la recherche d'un emploi.

### **Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Bukirasazi province Gitega**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mars 2024 indique qu'en date du 2 mars 2024, vers 14heures, sur la colline Rukoki, commune Bukirasazi, province Gitega, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé derrière la maison d'Emelyne Niyonsenga âgée de 25ans, cultivatrice.

Selon des sources sur place, cette dernière venait de mettre au monde et avait essayé d'enterrer son bébé derrière sa maison. Selon les mêmes sources, voyant que les voisins viennent voir ce qu'elle était en train de faire derrière la maison, elle a pris fuite et ces voisins ont courus derrière elle en alertant les autres voisins. Elle a été appréhendée après une heure. Selon les mêmes sources, les voisins du présumée auteur ont appelé serges Manirakiza, OPJ, le demandant de se présenter sur les lieux du crime afin de faire le constant.

Au moment de l'interrogatoire, Emelyne a dit que c'est Tharcisse Nshimirimana, son concubin, âgé de 45ans, cultivateur, voisin et père de 5 enfants qui l'a aidée de commettre ce crime pour dissimuler leurs relations extraconjugales. Tharcisse Nshimirimana a été lui aussi arrêté vers le soir et les deux ont été transférés à la prison de Gitega. L'enterrement de ce bébé a eu lieu le lendemain sur ordre de l'OPJ et Niyimurikira Eric, Administrateur communal de Bukirasazi.

### **Un nouveau-né tué en commune Mukike, province Bujumbura rural**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 mars 2024 indique qu'en date du 28 février 2024, vers 22 heures, sur la colline Ruzibazi, commune Mukike, province Bujumbura rural, Capitoline Ndayikengurukiye, âgée de 28 ans, cultivatrice, membre de la ligue des femmes du parti CNDD-FDD, native de cette colline, a avorté sa grossesse de 6 mois. Selon des sources sur place, Capitoline a reçu l'aide de Emelyne Nkurunziza, divorcée, cultivatrice, membre du parti CNDD-FDD qui a amené des médicaments pour cette action. Après qu'elles se sont rendu compte que les voisins ont appris cela, elles se sont enfuies. Le cadavre a été enterré en date du 29 février

2024, au cimetière de Ruzibazi par les voisins et en date du 4 mars 2024, Capitoline et Emelyne ont été arrêtées en commune Nyabiraba et sont conduites au cachot du poste de police de la commune Kabezi.

### **Un enfant tué en commune Mugamba, province Bururi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1<sup>er</sup> avril 2024 indique qu'en date du 31 mars 2024, vers 18 heures, sur la sous-colline et colline Nyakigano, commune Mugamba, province Bururi, Soleil Itangumugisha, âge de 8 moins, a été tué par Alice Kigeme. Cette dernière est l'épouse du petit frère du père de la victime, Eugène Barigenera. Selon des sources sur place, la présumée auteure a battu Chantal Ndayisenga, mère de la victime à l'aide d'un bambou et l'enfant qui était tout près de sa mère a été aussi frappé au niveau de la tête. La cause de cet incident est l'argent volé par l'enfant d'Alice Kigeme.

### **Un enfant mort et deux autres personnes blessés en commune Muha, Bujumbura Mairie**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 avril 2024 indique qu'en date du 7 avril 2024, dans la nuit, au quartier Kibenga, zone Kinindo, commune Muha, Bujumbura Mairie, les eaux de la rivière Kanyosha ont débordé et a envahi les ménages.

Selon des sources sur place, un enfant âgé d'1 an est mort, deux autres personnes blessés et plus de cent ménages ont été touchés et certaines maisons ont été détruites et d'autres sont remplies d'eau. Le matin du 8 avril 2024, le maire de la ville s'est rendu sur les lieux et a demandé aux personnes vivant dans cet endroit de vider les lieux pour protéger leur vie.

Il a promis que les travaux de curage dans cette rivière devraient vite commencer pour empêcher le débordement des eaux mais une semaine s'écoule sans aucun engin sur place.

### **Un enfant mort en commune Kiganda, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 mai 2024 indique qu'en date du 28 avril 2024, vers 15 heures, au stade communal de la commune Kiganda au chef-lieu de la commune, province Muramvya, Anny Brunella Ambazimana, âgée de 2 ans est morte asphyxiée lors d'une rencontre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, l'enfant était alité à l'hôpital de Kiganda depuis le 26 avril 2024. Lorsque sa mère Céline Ntakarutimana âgée de 39 ans a appris qu'il y avait cette rencontre de son parti, elle l'a mis au dos et s'est rendue au stade alors que l'enfant était sous perfusion.

Selon les mêmes sources, comme c'était le jour d'accueillir les nouveaux adhérents dont elle, tout le monde devait passer sous le drapeau du parti CNDD-FDD comme d'habitude et il y avait une grande bousculade, l'enfant est mort asphyxié dans le dos de sa mère. Le responsable communal du parti CNDD-FDD, Joseph Ntahuga a immédiatement appelé une ambulance pour transporter le cadavre à la morgue de l'hôpital. Le lendemain il y a eu enterrement de cet enfant et l'affaire a été sans suite.

## **Un enfant mort et plus de deux mille quatre cent quatre-vingt-cinq personnes victimes des catastrophes naturelles en commune Muhuta, province Rumonge**

En date du 20 avril 2024, sur la colline Gabirano, zone Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge, 2485 personnes dont des femmes et des enfants victimes d'un glissement de terrain ont été délocalisées vers le centre de métiers de Gitaza. L'administration dénombre 355 maisons appartenant à ces personnes qui ont été complètement démolies par ce glissement de terrain.

Ces familles ont laissé tout derrière elles, des maisons détruites, leurs biens matériels et immobiliers endommagés. Des champs de culture de manioc, de palmier à l'huile, des arbres fruitiers et des bananeraies se trouvant sur plus de 6 km carrés ont été dévastés. Des dizaines de maisons qui allaient abriter le personnel de la société Kirasa Energy, une société qui construit le barrage hydraulique de Kirasa ont été détruites.

Des pilonnes et une centrale électrique alimentant l'ETG Mutumba sont complètement endommagées. Un enfant de 5 ans est mort sur le champ, 4 personnes ont été blessées et 2485 déplacés. Les collines surplombant la route RN3 Bujumbura-Rumonge menacent de s'effondrer.

Ce nouveau site du centre de métier de Gitaza ne dispose qu'un seul robinet et une seule latrine pour plus de 2400 personnes. Elles craignent d'attraper les maladies liées au manque d'hygiène. Ces personnes sont sans abris, sans vivres ni matériels de couchage ni des moustiquaires. Les besoins sont nombreux et certains regrettent qu'ils soient dans un site difficilement viable. Les autorités administratives appellent à la solidarité nationale et aux bienfaiteurs.

## **Deux enfants morts en commune et province Muramvya**

En date du 25 juin 2024, vers 17 heures, dans le quartier Kinyovu, colline, commune et province Muramvya, Eddy Kaneza, âgé de 10 ans et Alain Bigirimana, âgé de 7 ans, ont été retrouvés morts dans leur chambre. Leur mère Niyonzima Candide âgé de 39 ans est mariée illégalement à Anicet Karorero, âgé de 47 ans, qui a divorcé avec sa première femme. Ce dernier a épousé la mère de ces enfants quand ils avaient respectivement 6 et 3 ans. Il avait 5 autres enfants qu'il a abandonnés avec sa première épouse, qui habitent à la colline Biganda, commune Muramvya. La journée du 24 juin 2024, les deux enfants sont allés à l'école comme d'habitude, Eddy étudiait en 4<sup>ème</sup> année et Alain en 2<sup>ème</sup> année à l'ECOFO Muramvya III. Ils ont passé la soirée en jouant avec d'autres enfants du quartier. Selon Candide, le matin du 25 juin, elle a accompagné son mari à l'hôpital de Muramvya pour se faire soigner et quand ils sont revenus à la maison, ils ont trouvé les enfants morts dans leur lit. Ils ont ainsi alerté les voisins. Ils ont amené les cadavres à la morgue de l'hôpital de Muramvya. Le 26 juin 2024, le parquet de Muramvya s'est autosaisi et le procureur Jean Paul Bigirindavyi a arrêté la mère des enfants et son mari, suspectés d'être les présumés auteurs par empoisonnement. Ils sont au cachot de police de Muramvya pour enquête.

## **Un enfant albinos déterré en commune Giharo, province Rutana**

En date du 22 mai 2024, vers 23 heures, sur la sous-colline Gasenyi, colline et commune Giharo, province Rutana, un enfant albinos de moins de 2 ans, fils de Gérard Kabura a été déterré par un groupe des gens tous membres du parti CNDD-FDD dont Innocent Congera, directeur de l'ECOFO

Nyagahara, André Ndayisenga, représentant du parti CNDD-FDD, sur la colline de Mura, zone Giharo, Jean Bosco Ndayisenga, Bosco Busago et Apollinaire Bucumi. Selon des sources sur place, le motif de cet acte est la vente du cadavre à 14 millions fbu et ils avaient reçu une avance de 12 millions en provenance d'un commerçant de Kinyinya, en province Ruyigi. L'enfant est mort et enterré le même jour vers 14 heures sur ladite sous-colline et ils l'ont déterré la nuit. Ces présumés auteurs ont été encerclés par les policiers en patrouille et les ont arrêtés et conduits au cachot du commissariat de police de Giharo pour des enquêtes.

### **Un corps sans vie d'un enfant retrouvé en commune et province Ngozi**

En date du 27 avril 2024, vers 11 heures, sur la sous-colline Taba, colline Kinyana, commune et province Ngozi, un corps sans vie de Noëlla Igiraneza, fille de Jean Havyarimana et Pélagie Hakizimana, âgée de 11 ans et élève de la 2<sup>ème</sup> année à l'école "Asante" sise sur ladite sous-colline a été retrouvé dans une plantation d'eucalyptus du lycée Don Bosco à 40 mètres de la clôture dudit lycée. Selon des sources sur place, la victime a été tuée par des gens non identifiés et son corps montrait qu'elle a été violée avant d'être tuée à l'aide d'un objet tapé au niveau de sa tête et en la poignardant à l'aide d'un couteau car le corps présentait deux plaies pénétrantes au-dessous et dessus de son œil gauche. Selon les mêmes sources, Joseph Martin Bucumi, administrateur de la commune Ngozi, médecin du gouvernement de l'hôpital autonome de Ngozi et OPJ Elias Akimana se sont rendus sur les lieux pour le constat et ont décidé son enterrement. L'enquête est en cours pour traquer ces malfaiteurs selon l'OPJ Elias Akimana.

### **Un corps sans vie d'un enfant retrouvé en commune Nyamurenza, province Ngozi**

En date du 7 mai 2024, sur la colline Gasegerwa, commune de Nyamurenza, province Ngozi, un corps sans vie d'Ange Noëlla Kaneza, jeune fille âgée de 12 ans, originaire de la colline Gicu, écolière en 2<sup>ème</sup> année à l'ECOFO Nyamurenza 2, fille de Sabushimike Gabin et Ndereyimana Marie, a été retrouvé en état de décomposition non loin du domicile d'Alexis Ntunzwenayo, administrateur communal de Nyamurenza par un enfant qui allait puiser de l'eau

### **Un enfant tué par un policier en commune et province Ruyigi**

En date du 1<sup>er</sup> avril 2024, vers 15 heures, près du commissariat de police de Ruyigi, en province Ruyigi, Breece, âgé de 16 ans, habitant le quartier Gasanda, commune et province Ruyigi, a été tué par le prénommé Lin, policier du commissariat de police de Ruyigi. Selon des sources sur place, il a été attrapé en train de fumer du chanvre, mais ils étaient au nombre de 4. Les 3 qui étaient ensemble ont pris fuite et Lin a été attrapé par ce policier. Lin a été frappé à l'aide des bottines au niveau de la poitrine. L'enfant a été conduit à l'hôpital de Ruyigi par sa mère Sylvie, veuve et il est mort le lendemain en date du 2 avril 2024. Le présumé auteur n'a pas été inquiété par contre il a été muté vers une autre position non encore connue.

### **Un corps sans vie d'un enfant retrouvé en commune et province Rumonge**

En date du 29 juin 2024, sur la 2<sup>ème</sup> avenue, sur sous-colline Mbuga, colline Mwange, zone Kizuka,

commune et province Rumonge, un corps sans vie d'un enfant d'au moins 5 ans a été retrouvé dans une latrine non encore utilisable. Selon le chef de la colline Mwange, Léonidas Hakizimana, l'enfant était porté disparu depuis le 28 juin 2024 et ses parents l'avaient cherché partout sans succès et avait été étranglé car il y avait un morceau de pagne sur sa bouche. Ce chef collinaire fait savoir également que des enquêtes vont être menées pour savoir le mobile et les auteurs de ce crime.

### **Un corps sans vie d'un enfant retrouvé en commune Bukemba, province Rutana**

En date du 29 mai 2024, vers 9 heures, dans un buisson, tout près des habitations d'Anatolie et Gasongo, sur la colline Murama-Rugwe, zone et commune Bukemba, province Rutana, un corps sans vie de Nadège Irangabiye, âgée de 3 ans, de ladite colline, a été retrouvé par des passants. Selon des témoins oculaires, la victime a été coupée la langue, des oreilles ainsi que des doigts. Nadège venait de passer plus de 3 jours n'étant pas à la maison, ses parents l'avaient cherchée sans succès. Gasongo et Anatolie, voisins des parents de l'enfant, ont été arrêtés par la police et détenus au cachot du commissariat de police de Bukemba pour des enquêtes.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Itaba, province Gitega**

En date du 01 juin 2024, vers 14 heures, dans la rivière Gifunzo, séparant les collines Kagoma et Rukoba II dans la commune Itaba, province Gitega, un corps sans vie d'Annick Nishimwe, âgée de 7 ans a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime résidait sur la sous-colline Shungwe, colline Kagoma de la commune Itaba et avait des troubles mentales. Elle avait été introuvable depuis le 31 mai 2024, vers 18 heures. Selon les mêmes sources, le corps avait une blessure au niveau de l'œil droit. L'OPJ, Noeline Ninziza avait commencé l'enquête mais elle a été obligée de procéder à l'enterrement de ce corps sur ordre du prénommé Donatien, administrateur communal d'Itaba.

### **Une élève morte en commune et province Rumonge**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 mars 2024 indique qu'en date du 5 mars 2024 sur la colline et zone Minago, commune et province Rumonge, la nommée Nduwimana, âgée de 15 ans, élève à l'ECOFO Minago, originaire et native de la commune Kabezi, province Bujumbura rural est morte suite à un avortement d'une grossesse de 4 mois. Selon des sources sur place, elle a été hospitalisée au CDS Minago, puis elle est sortie en cachette du lit de l'hospitalisation et morte en cours du chemin quand elle retournait chez elle.

### **Un corps sans vie d'un enfant retrouvé en commune Matana, province Bururi**

En date du 7 janvier 2024, vers le matin, sur la colline et commune Matana, province Bururi, un corps sans vie de Bienvenu Nshimirimana, âgé de 4 ans, a été retrouvé dans la brousse de Nkero. Selon des sources sur place, l'enfant avait été porté disparu en date du 6 janvier 2024. La langue de l'enfant avait été coupée. Douze personnes dont Samson Ciza, Gabriel Sabushimike, Audace Sindayigaye, Jean Marie Bigirimana, Jean Bosco Kabura et Katihabwa ont été arrêtées et conduites au cachot de la police Matana pour des raisons d'enquête.

### **Un corps sans vie d'un enfant retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 8 janvier 2024, sur la colline Rukana II, commune Rugombo, province Cibitoke, un corps sans vie de Brice Bikorimana, âgé de 10 ans, a été retrouvé flottant dans un fossé plein de l'eau de pluie tout près de la rivière Rusizi où on extrait des pierres. Selon des sources sur place, La famille du défunt considère que cet endroit issu d'un impact environnemental constitue un lieu très dangereux et exhorte au pouvoir public d'entamer des travaux d'aménagement pour éviter tout éventuel risque dans le futur.

### **Une fille tuée en commune Bukinanyana, province Cibitoke**

En date du 18 mars 2024, vers le matin, à moins de 500 mètres de l'hôtel du 1<sup>er</sup> Premier Ministre, Gervais Ndirakobuca, sur la colline Nyamyeha, commune Bukinanyana, province Cibitoke, un corps sans vie d'Emelyne Nishimwe, âgée de 17 ans, a été retrouvé. Selon des sources sur place, Emelyne a été décapitée à l'aide d'une machette par Jules Nkundimana, son fiancé en complicité avec Théophile Nimpaye, tous Imbonerakure dans la nuit du 17 mars 2024. Selon Christian Nkurikiye, administrateur de Bukinanyana, la victime a été tuée après avoir été violée.

Selon les mêmes sources, cet administrateur a donné l'ordre d'enterrer ce cadavre sans tête sur les mêmes lieux car on a cherché par tout pour essayer de trouver la tête de cette jeune fille mais sans succès. Selon ce même administratif, Jules Ndikumana, Théophile Nimpaye, Jonas Iradukunda, Bosco Nduwimana et Théogène, tous Imbonerakure ont été arrêtés et incarcérés au cachot du poste de police de Bukinanyana pour des raisons d'enquête.

### **Une personne tuée en commune et province Rumonge**

En date du 6 juin 2024, sur la colline Gashasha, zone Kigwena, commune et province Rumonge, une jeune de fille de 12 ans a été tuée et sa mère, veuve, blessée dans une attaque perpétrée par des inconnus munis des machettes. Selon une source policière, le motif de cette attaque n'est pas encore connu et les présumés auteurs n'ont pas été identifiés. Selon les témoins, la veuve était avec sa fille de 12 ans quand elles ont été attaquées à la maison par ces gens armés de machettes. Quatre personnes vivant sur cette colline ont été arrêtées le même jour et conduits au cachot du commissariat communal pour des raisons d'enquête.

### **Une personne tuée en commune et province Muyinga**

En date du 13 novembre 2024, sur la colline Mukoni, commune et province Muyinga, un corps sans vie de Diane Irakoze, âgée de 16 ans, a été retrouvé suspendu sur un arbre à leur domicile. Les circonstances et les mobiles de ce crime ne sont pas connus.

### **Deux enfants d'une même famille assassinés en commune Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 novembre 2024 indique que dans la nuit du 9 au 10 novembre 2024, sur la sous-colline Bihororo, colline Masango, commune et province Muramvya, quatre personnes d'une même famille ont été tuées dont Evelyne Ndikuriyo, âgée de 35 ans, et ses deux enfants Darcy Tuyisenge, 4 ans et Fanillela Nimbona, 9 mois, ont été assassinés par le chef de famille Evode Nsengiyumva, âgé de 38 ans.

D'après des sources policières, le présumé est rentré soûl vers 22 heures. Arrivé à la maison, sa femme et ses deux enfants étaient déjà au lit. Il les a tués à l'aide d'une hache. Après le forfait, il s'est pendu à l'aide d'une corde dans la même maison.

L'OPJ Adjudant-chef Barnabé Nuwakazi, qui a fait le constat et le Procureur de la République à Muramvya, Jean Paul Bizindavyi ont décidé d'amener les cadavres dans la morgue de l'hôpital de Muramvya.

L'enterrement a eu lieu le 14 novembre 2024, et d'après les sources locales, l'administration communale s'est chargée de supporter les frais funéraires.

### **Un mineur tué en commune Mwumba, province Ngozi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 juillet 2024 indique qu'en date du 25 juillet 2024, sur la colline et zone Gatsinda, commune Mwumba, province Ngozi, Janvier Hakizimana, âgé de 15 ans, a été tué par Vyansekeje, âgé de 70 ans, membre du parti CNDD-FDD, cultivateur. Selon des sources sur place, l'enfant était à la recherche des herbes pour un bétail dans la propriété du présumé auteur et a été battu à coup de bâton par le propriétaire de la parcelle. La victime est morte sur le champ. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la police à Mwumba.

### **Trois enfants tués en commune Gisuru, province Ruyigi**

En date du 30 novembre 2024, dans la soirée, sur la colline Nyabigozi, zone Nyabitare, commune Gisuru, province Ruyigi, le prénommé Pascal a blessé par épée et 4 personnes dont sa propre mère nommée Kamurenga et ses trois enfants ont été tués, Barthélemy, son voisin a été blessé.

Selon des sources sur place, les corps des défunts ont été conduits à la morgue du CDS Nyabigozi tandis que Barthélemy a été conduit à l'hôpital Gisuru pour des soins médicaux.

La population de la localité a blessé l'auteur présumé et les policiers n'ont pas détenu ce dernier mais l'ont plutôt conduit à l'hôpital pour des soins médicaux.

Selon les mêmes sources, cet auteur présumé a des problèmes mentaux et sa femme était chez ses parents suite à l'incompréhension qui régnait dans leur foyer.

L'administrateur de cette commune, Gad Nginganza conseille la population de ne pas punir eux-mêmes mais de dire ce qui ne va pas à temps afin d'éviter toute sorte de violence.

### **Deux enfants morts et deux autres blessés en commune Mutambu, province Bujumbura**

En date du 3 octobre 2024, vers 9 heures, sur la colline Gomvyi, au chef-lieu de la commune Mutambu, province Bujumbura, tout près de la salle communale des réunions, Joab Amiel Igiraneza, âgé de 4 ans ; Shalom Nishimwe, âgé de 4 ans ; Ismaël Manirumva, âgé de 10 ans et élève de la 4<sup>ème</sup> année ; , Kenny Mervin Irumva, âgé de 9 ans et élève de la 3<sup>ème</sup> année ; tous natifs et résidents de ladite colline ont joué avec une grenade offensive de marque chinoise en bon état vu ses restes, tout en tentant de la casser à l'aide d'une pierre et a explosé blessant tous les 4. Selon des sources sur place, les 4 victimes ont été évacuées au centre de santé de la paroisse

catholique de Karinzi sis au chef-lieu de la commune Mutambu où Joab Amiel Igiraneza et Shalom Nishimwe ont succombé à leurs blessures.

Cette grenade serait amenée par l'un des enfants de Fabien Havyarimana, ancien combattant du FNL mais qui a par après rejoint le CNDD-FDD.

Cet enfant qui aurait amené cette grenade l'aurait trouvé dans leur maison et celui-ci a échappé de justesse à cet incident. Des autorités administratives et sécuritaires ne veulent pas que l'origine de cette grenade soit mise au clair.

### **Un nouveau-né tué en commune Rutegama, province Muramvya**

En date du 1<sup>er</sup> août 2024, sur la colline Bupfunda, commune Rutegama, province Muramvya, un nouveau-né a été tué par sa mère, Audrey Akimana, âgée de 24 ans, cultivatrice, membre des de la Ligue des femmes du parti CNDD-FDD sur sa colline natale Mushikamo, alors qu'elle venait de le mettre au monde. Selon des sources sur place, elle avait quitté la maison en date du 30 juillet 2024 pour se rendre chez sa tante paternelle, Mathilde Gahwekazi, où elle avait passé deux jours. Quand elle tentait de regagner ses parents, le 1<sup>er</sup> août 2024, sa tante a vu que la robe qu'elle portait était mouillée. Elle lui a demandé de quoi il s'agit et la fille a avoué les faits et lui a montré là où elle avait déposé le bébé mort dans une bananeraie. Selon les mêmes sources, le corps sans vie du nouveau-né était emballé dans un morceau de pagne et présentait des blessures au niveau de la gorge. Le chef de colline, Juvent Barikore a conduit cette fille au cachot du commissariat de police à Rutegama. Le cadavre du nouveau-né a été enterré le même jour au cimetière de Bupfunda avec l'autorisation des parents de la fille qui étaient eux-mêmes présents.

### **Un nouveau-né tué en commune Butaganzwa, province Kayanza**

Une information parvenue en date du 18 août 2024 indique qu'en date du 02 août 2024, pendant la nuit, sur la colline Rugoma, commune Butaganzwa, province Kayanza, Adélaïde Niyiragira âgée de 21 ans, cultivatrice, a mis au monde et tué son enfant puis l'a jeté dans la toilette. Selon les témoins, la mère d'Adélaïde, Bucumi Colette, a vu le sang tout le long du chemin qui va à la toilette et a appelé son mari Ndenzako Julien. Les parents se sont souvenus que les voisins soupçonnaient que leur fille Adélaïde était enceinte et se sont rendu vers la chambre d'Adélaïde en l'appelant mais elle a refusé de répondre et la porte était fermée de l'intérieur. Ils ont appelé les voisins et le chef de colline, Charles Surwavuba, qui a ordonné de défoncer la porte. Ils ont trouvé Adélaïde assise sur le lit puis elle a avoué le crime. Le chef de colline, aidé par la population de l'entourage ont enlevé le corps de ce nouveau-né dans la toilette et l'ont l'enterré. Adélaïde a été mise au cachot de la commune kayanza au chef-lieu de la province.

### **Un nouveau-né tué en commune Kayogoro, province Makamba**

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 2 septembre 2024 indique qu'en date du 1<sup>er</sup> septembre 2024, sur la colline Mugeni, commune Kayogoro, province Makamba, Gloriose Ntirampeba, âgée de 35 ans a mis au monde un bébé puis l'a jeté dans une latrine et à lancer des pierres dans la latrine pour l'achever. Selon des témoins sur place, son mari est parti en République démocratique du Congo où il est allé chercher de l'emploi et ça fait plus d'un an qu'il n'est pas

revenu. Selon les mêmes témoins, Glorioso Ntirambeba a jeté l'enfant dans une latrine puisqu' elle a été engrossée par un homme qui n'est pas son mari. Le corps de ce nouveau-né a été enlevé de la latrine vers l'après-midi. Le présumé auteur a été arrêté le même jour et conduit au cachot du commissariat communal à Kayogoro puis transférée au cachot du commissariat provincial de Makamba le 5 septembre 2024.

### **Avortement volontaire en commune Kabezi, province Bujumbura rural**

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 23 septembre 2024 indique qu'en date du 22 septembre 2024, sur la colline Kabezi, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Annick Bigirimana âgée de 22 ans a avorté volontairement sa grossesse de 5 mois. Selon Albert Ndayizeye, chef de colline Kabezi, cet enfant a été victime de non-reconnaissance par le garçon qui a engrossé sa mère. Après avoir tombé enceinte, la fille s'est adressée à son copain Stany Nibizi pour lui déclarer qu'elle est enceinte mais Stany ne l'a pas accepté et Annick a pris des médicaments provoquant l'avortement.

Les voisins et les autorités locales après avoir appris ce qui s'est passé ont appelé la police et l'ont emmenée au commissariat de police de Kabezi pour l'enquête et celle-ci a assuré sa sécurité à l'hôpital de Kabezi pour qu'elle ne s'échappe pas en attendant qu'elle soit rétablie. Dès qu'elle est sortie de l'hôpital, la police l'a interrogée et a avoué tout ce qu'elle avait fait. La victime est détenue dans le cachot communal de Kabezi.

### **Un nouveau-né tué en commune Buyengero, province Rumonge**

Le 4 octobre 2024, la Ligue Iteka a reçu une information concernant un cas d'infanticide survenu le 25 septembre 2024, sur la colline Gasenyi, commune Buyengero, province de Rumonge. Thierryve Nyandwi, 22 ans, a tué sa fille nouveau-née. Selon des voisins, elle a jeté le cadavre dans la toilette, puis l'a retiré et l'enterré derrière la maison. L'administration et la police ont ordonné l'exhumation du cadavre. Les personnes ayant procédé à l'enterrement ont conduit Thierryve Nyandwi à l'hôpital de Muyama pour des soins d'urgence, car le placenta était encore à l'intérieur.

Elle est actuellement sous garde policière à l'hôpital, en attendant sa guérison et le transfert du dossier au commissariat de police de Rumonge. L'affaire est actuellement sous enquête. Les motivations du meurtre et les circonstances exactes de l'événement seront établies par les autorités compétentes.

Cette affaire soulève des préoccupations quant à la santé mentale et aux conditions sociales des jeunes mères au Burundi.

### **Un nouveau-né tué en commune et province Cankuzo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 octobre 2024 indique qu'en date du 4 octobre 2024, sur la colline Gahoko, zone et commune Cankuzo, un nouveau-né de sexe masculin a été tué par sa mère Anitha Rumondo, cultivatrice, en le coupant en plusieurs parties, et en les jetant séparément dans la brousse tout près du sentier.

Selon les témoins sur place, c'était la deuxième grossesse de Mélance Ciza, plombier. Anitha est la concubine de Mélance. Selon des sources sur place, les deux Anitha et Mélance, sont tous de ladite colline et aussi membres du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par ses voisins en collaboration avec les autorités collinaires et Mélance a été conduit au cachot du commissariat provincial de police à Cankuzo tandis qu'Anitha a été conduite au cachot des femmes au parquet de Cankuzo.

Anitha se justifie devant les juges du TGI Cankuzo qu'elle a tué le bébé en le coupant à l'aide d'une machette sur ordre de Mélance car il ne voulait pas avoir un garçon mais, Mélance nie cela, plutôt réclame qu'elle soit punie pour avoir tué son enfant. Mélance aurait été libéré.

### **Un nouveau-né tué en commune Nyabiraba, province Bujumbura**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 octobre 2024 indique qu'en date du 5 octobre 2024, sur la colline Mugendo, commune Nyabiraba, province Bujumbura, Consolante Habonimana, fille-mère, âgée de 32ans a mis au monde un bébé vers 10 heures du matin et l'a tué.

Selon le chef de colline Mugendo, Ferdinand Ntahomvukiye, la fille était seule à la maison et puis a mis au monde cet enfant et l'a jeté dans la rivière Kirambi. Le corps sans vie a été retrouvé par les gens qui exploitent le gravier et le sable dans cette rivière. La cause qui a poussé cette fille - mère à tuer son enfant n'est pas connue.

L'enterrement de cette dernière a eu lieu le même jour vers 15heures sur l'ordre de l'administration communale. L'auteur de ce crime a été arrêté et détenu au cachot Communal de la province Bujumbura.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Bugendana province Gitega**

En date du 25 octobre 2024, sur la colline Mwurire, commune Bugendana et province Gitega, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé dans la toilette appartenant à Cishahayo Vénérande. Selon des témoins oculaires, l'auteur de ce crime est Eliane Bavugubusa, âgée de 28ans, mariée mais son mari est en Tanzanie depuis 3ans. Selon les mêmes témoins oculaires, tout a été dévoilé par les voisins d'Eliane car ces derniers étaient au courant qu'elle était enceinte mais que depuis le 23 octobre 2024, Eliane n'était plus enceinte, et l'entourage a commencé à se demander où elle avait mis son enfant. Le présumé auteur avait quitté son domicile pour aller loger chez sa mère Vénérande. Ils ont décidé d'encercler la maison de Vénérande pour s'enquérir de la situation. Selon les mêmes sources Vénérande leur a répondu que sa fille a quitté la maison vers 4h du matin pour se rendre à Bujumbura. Ils ont insisté en lui demandant de dire où elles ont mis le nouveau-né. Elle a fini par dire que sa fille a mis au monde un mort-né et qu'elle l'a jeté dans la toilette. Vers 10h, Eliane a été arrêtée à Kibimba au bord d'un probox quand elle se rendait à Bujumbura. Eliane et sa mère ont par après cité les nommés Ntakarutimana François, Bakurakubusa Michel, Nyandwi Désiré, Ntirampeba Audace, Muzanyingata Lucien et Ntirandekura Oscar. Ces derniers ont aidé Eliane et sa mère à jeter ce nouveau-né dans la toilette moyennant une somme de 200.000Fbu pour garder le secret. Selon toujours les mêmes sources, tous ces complices ont été arrêtés dans l'après-midi du 25 octobre 2024 et sont détenus au cachot communal avec Eliane et sa mère. Bukuru

Béatrice et Bigirimana Eric successivement Admicom et Commissaire Communal de Bugendana ont donné l'ordre d'enterrer dignement le cadavre et l'enterrement a eu lieu dans le cimetière de Mwurire.

### **Un mineur décapité en commune Burambi, province Rumonge**

En date du 22 novembre 2024, sur la colline Murara, zone Rusabagi, commune Burambi, province Rumonge, Déo Ndikumana, âgé de 7 ans, a été tué décapité par son oncle Ernest Ndayikeza. Selon des témoins, le présumé auteur a avoué de l'avoir décapité sous prétexte qu'il est né de sa sœur qui n'est pas marié. L'administrateur de la commune Burambi confirme ce crime. Marie Fabiola Ndayizeye fait savoir que les motifs derrière ce crime ne sont pas encore connus. Le présumé auteur a été arrêté et a passé la nuit du 22 novembre 2024 au cachot de la police à Burambi puis transféré au cachot du commissariat provincial de la police à Rumonge pour être jugé. Des sources policières disent que l'enfant a été tué et sa tête coupée à l'aide d'une manchette. L'homme voulait se débarrasser de son neveu pour qu'il ne le dérange pas sur une propriété familiale située sur la même colline.

### **Un nouveau-né tué en commune Matongo province Kayanza**

Une information est parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 novembre 2024 indiquant que le 6 novembre 2024, sur la colline Kivumu, commune Matongo, province Kayanza, une femme de 36 ans, Espérance Nsengiyumva, veuve et mère de 4 enfants, a commis un acte tragique en tuant son nouveau-né.

Selon des témoins sur place, des membres du groupe Imbonerakure, qui sont des miliciens pro-gouvernementaux, ont arrêté Espérance en l'accusant d'avoir tué son enfant. Les Imbonerakure ont prétendu que la femme était enceinte d'un autre homme, ce qui était considéré comme une honte pour la famille de son mari.

Espérance a été conduite au cachot de la commune Matongo, où elle a expliqué aux autorités qu'elle avait jeté son enfant dans un trou à côté de la maison parce qu'elle craignait d'être chassée de la maison par la famille de son mari. Le lendemain, les policiers sont descendus sur la colline Kivumu pour enquêter sur l'affaire. Ils ont découvert le corps du bébé enterré dans un trou, couvert de feuilles de bananiers.

Espérance est actuellement détenue au cachot de la commune Matongo, où elle attend son procès. Cette affaire soulève des questions sur les conditions sociales et économiques qui peuvent pousser une femme à commettre un tel acte, ainsi que sur le rôle des Imbonerakure dans la société burundaise.

### **Une fille morte par noyade en commune Ntega, province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 juillet 2024 indique qu'en date du 16 juillet 2024, sur la colline Kinyota, commune Ntega, province Kirundo, Chantal Mukamana, âgée de 13 ans, élèves à l'ECOFO Mugendo est morte noyée dans une mare d'eau profonde, alors qu'elle faisait la plantation du riz dans les marais. Selon des sources sur place, elle travaillait pour le

compte de Manirakiza Michel âgé de 48 ans. Les enfants en vacances sont exploités par les cultivateurs qui les profitent en une main d'œuvres moins chers dans la culture du riz. Ils leur donnent 3000 fbu par jour et surtout pendant les vacances. Le chef de colline SINZINKAYO Boniface est arrivé sur le lieu déplore l'exploitation des enfants et sans accompagnement des adultes dans ces plantations.

### **Un nouveau-né tué en commune et province Rutana**

En date du 10 décembre 2024, sur la colline Jomati, zone, commune et province Rutana, Consolatte Niragira a tué son enfant nouveau-né de sexe masculin. Selon des sources sur place, Consolatte a été engrossée par un autre homme de la localité au moment où son propre mari n'était pas à la maison. Après avoir été avertie que le va revenir, Consolatte a pris la décision de tuer le nouveau-né et de le jeter dans la toilette. Elle a été attrapée par les voisins et ont appelé la police qui l'a détenue au cachot du commissariat communal de Rutana. Le corps de ce nouveau-né a été enlevé de cette toilette et enterré au cimetière de cette colline Jomati.

### **Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvée en commune et province Kayanza**

En date du 16 décembre 2024, sur la colline Kinga, zone, commune et province Kayanza, un corps sans vie d'un nouveau-né enveloppé dans un emballage a été retrouvé par des passants. Godefroid Niyonizigiye, administrateur de la commune Kayanza, affirme ce cas d'infanticide et dit qu'il ne comprend pas comment porter un enfant pendant 9 mois et le tuer à la naissance. La mère de cet enfant n'a pas été connue. Selon des témoins oculaires, le corps a été enterré par l'administration communale de Kayanza au cimetière de Kamurango, sur la colline Cukiro, zone et commune Kayanza. Les habitants de cette localité demandent aux autorités de faire des enquêtes et punir l'auteur.

### **Un garçon mort suite à l'explosion d'une grenade offensive en commune Vugizo, province Makamba**

En date du 20 décembre 2024, vers 9 heures, sur la colline de Kiyazi, commune Vugizo province Makamba, dans un ménage de la colline Kiyazi a eu une explosion d'une grenade qui a emporté la vie d'un certain Faless âgé de 15 ans.

Il réside à 3 km seulement de la chaîne de montagne d Inanzerwe. De son passage, le garçon a découvert cette grenade et l'a qualifié d'objet précieux et l'a mis dans sa poche pour venir la conserver dans sa chambre.

Le lendemain, au passage des vendeurs de vieux objets métalliques, ce garçon a commencé à préparer ses objets et pendant ce temps, la grenade qu'il avait dans ses mains a explosé au moment où il vérifiait son poids sur la balance. Les enquêtes conjointes de la police du commissariat de Vugizo et de l'administration sont en cours.

## **Une enfant tuée en commune Butaganzwa province Kayanza.**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 décembre 2024 indique qu'en date du 4 décembre 2024 sur la colline de Kiryama, commune Butaganzwa, province Kayanza, Ariella Izonyongera âgée de 15ans, travailleuse domestique a tuée Butoyi âgée de 2ans par mégarde.

Selon des sources sur place, Ariella a renversé l'enfant par terre la tête devant et il est mort sur le champ. Maintenant Ariella est emprisonné dans le cachot de la province de Kayanza.

LIGUE ITEKA